

## RAPPORT D'ÉVALUATION - MASTER

### **Université de Caen Normandie**

Projet d'offre de formation de 2<sup>e</sup> cycle  
pour le contrat 2022 - 2027

---

### **CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2020-2021**

#### **VAGUE B**

Évaluation réalisée sur la base du dossier déposé le 02/04/2021

Rapport publié le 28/10/2021

Pour le Hcéres<sup>1</sup> :

Thierry Coulhon, Président

Au nom du comité d'experts<sup>2</sup> :

Isabelle Tournier, Présidente

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :

<sup>1</sup> Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5) ;

<sup>2</sup> Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2).

## Présentation

L'Université de Caen Normandie (UNICAEN) est l'un des six membres fondateurs de la Communauté d'universités et établissements (ComUE) Normandie Université, créée le 29 décembre 2014 et dont le siège est fixé à Caen. Les autres membres fondateurs étant les universités de Rouen Normandie (URN) et du Havre Normandie (ULHN), l'École nationale supérieure d'ingénieurs de Caen (ENSICAEN), l'INSA Rouen Normandie et l'École supérieure d'architecture (ENSA) de Normandie. Douze composantes sont rattachées à l'UNICAEN (8 Unités de formation et de recherche-UFR, 3 Instituts et une école d'ingénieurs). L'UNICAEN accueille plus de 30 000 étudiants dont 8 000 en second cycle, répartis sur plusieurs campus localisés dans l'agglomération caennaise et en région.

L'UNICAEN propose une offre de formations générales et professionnelles pluridisciplinaires comprenant 62 mentions de master et quatre diplômes de grade master. La création de quatre nouvelles mentions est présentée. La mention *Électronique, énergie électrique, automatique* ne sera plus proposée dans la future offre de formation.

Les formations de l'UNICAEN sont articulées avec les cinq pôles de recherche (*Humanités, culture, sociétés ; Chimie et biologie appliquées à la santé et au bien-être ; Énergie, propulsion, matière, matériaux ; Sciences du numérique ; Continuum terre-mer*) et les huit écoles doctorales, afin de renforcer les liens entre la recherche et la formation, et réparties dans quatre champs distincts au lieu des sept précédemment existants : *Humanités, culture, sociétés ; Droit, économie, gestion ; Chimie, biologie, santé ; Matériaux, énergie, numérique, environnement*.

Le champ *Chimie, biologie, santé* comprend 14 mentions de master et 4 formations en santé. Une création d'une mention *Santé* est proposée. Le champ *Matériaux, énergie, numérique, environnement* regroupe 7 mentions de master dont deux propositions de création, la mention *Instrumentation, mesure, métrologie* et la mention *Sciences de la matière*. L'UNICAEN propose de réunir les deux anciens champs de formation *Histoire, mémoire, patrimoine, langage* d'une part, et *Homme, sociétés, risques, territoire* d'autre part, en un seul champ intitulé *Humanités, culture, sociétés* comprenant 18 mentions et incluant la demande de création de la mention *Information et médiation scientifique et technique*. Le champ *Droit, économie, gestion* résulte de la fusion des champs *Droit et Économie, gestion* et comporte 23 mentions.

L'offre de formation de l'université a été construite en concertation avec les équipes pédagogiques des différents établissements du site afin de proposer sur le territoire normand une offre de formation cohérente, attractive et complémentaire. Environ un tiers des mentions est co-accrédité avec d'autres établissements d'enseignement supérieur normands (URN, ULHN, ENSICAEN, INSA Rouen Normandie, Institut Polytechnique UniLaSalle, Institut National des Sciences et Techniques Nucléaires).

## Avis sur le pilotage de l'offre de formation de 2<sup>e</sup> cycle

La présentation des quatre champs permet une excellente lisibilité de l'offre de formation pluridisciplinaire offerte aux étudiants de la licence au doctorat. Cette organisation atteste des liens étroits entre la formation et la recherche que l'UNICAEN a su développer. Le regroupement des deux anciens champs de formation dans le champ *Humanités, culture, sociétés* est cohérent au regard des formations et permettra très certainement une nouvelle dynamique pour construire des synergies d'enseignement et de recherche entre formations, stimuler leur dimension internationale et harmoniser la composition et le fonctionnement de l'ensemble des organes de concertation. Cette restructuration du champ *Humanités, culture, sociétés* donne au sein de l'université une visibilité accrue du domaine Sciences humaines et sociales et redessine ainsi la singularité de l'offre de formation de ce champ au niveau régional et national.

Le nouveau champ *Droit, économie, gestion* s'appuie sur une offre diversifiée de formations dans le domaine des sciences juridiques, économiques et de gestion (organisation, finance, marketing, comptabilité, contrôle de gestion, etc.).

L'offre de formation est en adéquation avec les thématiques des huit écoles doctorales portées par la ComUE et permet ainsi dans un certain nombre de cas des poursuites en doctorat. Cet adossement est d'autant plus important que le taux de doctorants au niveau du territoire normand est plus faible que celui au niveau national.

Le cadrage et le pilotage de l'offre de formation sont assurés au niveau de l'établissement par la Commission de la formation et de la vie universitaire (CFVU). La Direction des études et de la vie étudiante (DEVE) est chargée, en appui aux composantes, de la mise en œuvre de l'offre de formation. Pendant le prochain

contrat, le pilotage des formations est organisé de la manière suivante : chaque responsable de formation doit rédiger un rapport annuel concernant le suivi des effectifs, des taux de réussite, des résultats des évaluations et des enquêtes d'insertion établies par l'Espace orientation insertion (EOI), de la mobilité étudiante, etc. Ce rapport est transmis à la DEVE. Un compte-rendu concernant les conseils de perfectionnement est présenté à la CFVU. Afin d'accompagner les équipes pédagogiques et administratives dans la mise en œuvre des formations co-accréditées, une cellule commune aux trois universités sera mise en place à la rentrée 2021 et permettra d'harmoniser certaines pratiques (calendrier, règlement des stages, etc.).

L'existence des conseils de perfectionnement était bien effective lors de la présentation du bilan, seules leur composition et l'harmonisation des documents mis à disposition des membres, avaient fait l'objet d'une remarque du Hcéres. La DEVE vérifie la mise en place des conseils de perfectionnement par mention. Chaque conseil est présidé par le responsable de la formation et doit inclure quatre représentants des enseignants-chercheurs, au moins un représentant du monde socioprofessionnel, deux représentants étudiants dont au moins un par parcours et au moins un représentant BIATSS. Les composantes doivent transmettre à la DEVE la composition des conseils de perfectionnement. Le conseil doit se réunir au moins une fois par an. Afin que soient harmonisées les pratiques entre les formations, un mode opératoire, proposé par le Service universitaire de formation continue et d'apprentissage (SUFCA), précise les différents points qui doivent être abordés par les conseils de perfectionnement. Un questionnaire d'évaluation des enseignements mis en place par la CFVU et qui sera adapté plus spécifiquement à chaque formation à partir de l'an prochain, y compris pour les formations co-accréditées, est proposé à l'ensemble des composantes. Une procédure centralisée de gestion de cette évaluation a déjà été mise en place par l'établissement. Le taux actuel de participation à ces enquêtes est de 40 %.

L'UNICAEN souhaite faire de la recherche « une priorité pour l'établissement ». L'adossement à la recherche est d'ores et déjà conséquent puisque sont rattachées à l'UNICAEN 46 unités de recherche dont 22 sont labellisées par les grands organismes. Toutes les mentions des champs sont adossées à des unités de recherche, instituts ou fédérations de recherches reconnus. Plusieurs LabEx (LabEx SYNORG et EMC3 pour la mention *Chimie*) et EQUIPEX (S3 et DESIR pour la mention *Physique*) couvrant l'ensemble des domaines de compétences des mentions *Physique* et *Chimie* viennent renforcer ce soutien important de la recherche. Par ailleurs, l'UNICAEN a su nouer de nombreux partenariats et a mis en place plusieurs conventions au niveau formation et recherche avec différents établissements.

La formation par la recherche est généralisée dans l'ensemble des champs et est de qualité. Afin de développer la politique d'excellence dans le domaine de la recherche et contribuer au rayonnement international, l'UNICAEN a mis en place des formations d'excellence en lien avec la recherche. Dans le cadre des deux « Graduate schools », MINMACS aux interfaces mathématiques-informatique et MES aux interfaces matériaux-énergies, ainsi que de l'« École universitaire de recherche (EUR) », XL-Chem aux interfaces chimie organique-management, des parcours de master sont proposés par l'université.

L'université a comme objectif de décloisonner la recherche et la formation en favorisant l'accueil de chercheurs étrangers. Afin de faciliter l'installation de chercheurs étrangers, un centre de services Euraxess a été mis en place et une demande de reconnaissance HRS4R (stratégie européenne des ressources humaines pour les chercheurs) a été déposée par l'université. L'université souhaite développer de nouvelles Graduate schools autour de thématiques favorisant l'interdisciplinarité. Cette stratégie devrait permettre d'augmenter le nombre d'étudiants internationaux en master et les poursuites d'études en doctorat.

De nombreux partenariats avec les acteurs socio-économiques du territoire ont été mis en place par l'université et au sein des composantes comme en attestent la participation des professionnels au sein des formations (participation à l'enseignement, aux conseils de perfectionnement, à l'encadrement d'étudiants en stage, etc.) et la création de masters pour répondre à une demande de professionnels du territoire (parcours *Radioprotection* du master *Physique*, parcours *Expertise bancaire* du master *Monnaie, banque, finance, assurance* et master *Information et médiation scientifique et technique*). Toutefois, afin d'améliorer la préparation à l'insertion professionnelle et la prise en compte des débouchés possibles, l'université ainsi que les équipes pédagogiques souhaitent renforcer les partenariats avec les acteurs socio-économiques et les acteurs culturels locaux et nationaux, ce point ayant fait l'objet de recommandations dans certains rapports de champs lors de l'évaluation du bilan. Ainsi, une attention particulière est portée sur la représentativité des intervenants issus du monde socioprofessionnel dans la composition des conseils de perfectionnement. L'ensemble des mentions est animé par une préoccupation à développer la professionnalisation et l'insertion professionnelle, à travers des dispositifs classiques de stages et de projets et par une ouverture à des publics en alternance et en formation tout au long de la vie. Cette préoccupation est prise en compte pour l'évolution de l'offre de formation dans diverses mentions ou parcours (mention *Management sectoriel* ou parcours en formation continue *Expertise bancaire* du master *Monnaie, banque, finance, assurance*). L'ouverture à l'apprentissage devrait permettre d'améliorer l'attractivité des formations et augmenter le taux de diplômés en master qui est inférieur au taux national.

Le nombre de demandes de co-accréditations relativement faible dans les champs *Droit, économie, gestion* et *Humanités, culture, sociétés* peut s'expliquer par les spécificités du territoire, par l'éloignement géographique des établissements et la constitution de réseaux professionnels propres à chacune des institutions. Par ailleurs, la dynamique de la Graduate school MINMACS portée par les cinq établissements normands (UNICAEN, ULHN, URN, INSA Rouen Normandie et ENSICAEN) se matérialisera en 2022 par un parcours commun MINMACS entre huit mentions de master présentes sur le site Normand dont trois proposées par l'UNICAEN : *Informatique, Mathématiques, Mathématiques appliquées, statistique*.

Des enquêtes d'insertion (à 6 mois et 30 mois) sont réalisées par l'Observatoire de l'EOI. Les résultats de ces enquêtes sont mis à disposition des équipes pédagogiques et accessibles au public. Il avait été mentionné par le Hcéres que l'appropriation des résultats de ces enquêtes était prise en compte par les équipes pédagogiques de façon très inégale. Une diffusion de ces données vers les formations est désormais automatiquement mise en place et les équipes pédagogiques peuvent ainsi présenter ces éléments lors des conseils de perfectionnement. Par ailleurs, la mise en place d'une application DigDash devrait permettre d'avoir des indicateurs en temps réel concernant la réussite des étudiants.

A la suite des travaux des conseils de perfectionnement et aux retours des enquêtes portant sur l'évaluation des enseignements, des modifications de maquettes pourront être proposées durant la période d'accréditation, et ce, afin d'améliorer l'insertion professionnelle des étudiants.

L'université souhaite mettre en place une politique de dialogues stratégiques avec chacune des 12 composantes en collectant les données qualitatives et quantitatives permettant d'évaluer l'attractivité des formations, la réussite des étudiants, l'ouverture à l'international et les liens avec les acteurs socio-économiques. Ce dialogue permet d'évaluer les besoins des formations et de proposer des moyens adaptés.

L'université a su tirer profit d'une recommandation émise par le Hcéres concernant la politique de l'établissement en matière de formation continue et d'apprentissage en renforçant le service SUFCA qui a notamment pour mission de faire connaître aux entreprises l'offre de formation proposée par l'UNICAEN. Par ailleurs, un référent a été mis en place dans chaque composante et une ingénieure qualité a été recrutée. Des guides pratiques concernant la formation continue et l'apprentissage ont été édités. Une certification qualité FCU a été obtenue dans le cadre de la formation continue et l'université envisage d'acquiescer en 2022 la certification Qualiopi au titre de l'apprentissage.

La plupart des mentions du champ *Humanités, culture, sociétés* sont reconduites en l'état. Les quelques évolutions proposées sont bien explicitées et conservent une cohérence avec l'offre globale ; l'argumentation mise en avant pour la création du master *Information et médiation scientifique et technique* est particulièrement convaincante.

Si certaines formations du champ *Droit, économie, gestion* apparaissent classiques (*Droit notarial, Droit de l'entreprise, etc.*), d'autres répondent à des enjeux plus actuels (*Droit du numérique*). Aucune création de mention n'est demandée dans ce champ. Six mentions sont restructurées. À titre d'illustration, la mention *Management stratégique* et la mention *Contrôle de gestion et audit organisationnel* ont été regroupées au sein de la mention *Contrôle de gestion et audit organisationnel*. La présentation de cette mention en deux parcours complémentaires *Contrôle de gestion et pilotage digital de la performance* et *Contrôleur de gestion Business Partner & amélioration continue*, conduit à une meilleure visibilité de l'offre bien qu'elle pose le défi de parvenir à faire fonctionner une même mention sur deux composantes distinctes. Par ailleurs, la mention *Économie appliquée* est issue d'une restructuration forte de la mention *Économie et management publics* et offre désormais un parcours *Advanced Applied Economics* entièrement en anglais et consacré à la formation à la recherche.

Une mention Santé comportant un parcours *Management des activités de santé* est proposée en création. Les objectifs sont présentés et mentionnent les débouchés visés. Le contenu pédagogique est clair, précis et argumenté. Les modalités organisationnelles essentiellement en distanciel apparaissent pertinentes compte tenu du public de ce master avec l'intervention d'enseignants universitaires et de professionnels du secteur sanitaire et médico-social. Les partenariats évoqués notamment avec l'École des hautes études en santé publique (EHESP) dans le cadre de ce parcours sont pertinents ainsi que les perspectives de développement dans le cadre de l'évolution des formations en santé de premier cycle, notamment dans le domaine paramédical et médico-social.

L'objectif de la mention en création *Instrumentation, mesure, métrologie* est de former des étudiants ayant des compétences de haut niveau en mesures et en instrumentation à la fois pour l'électronique et pour l'optique. Cette formation, soutenue par l'ENSICAEN, est accessible en M1 aux étudiants titulaires d'une licence *Physique* ou d'une licence *Électronique, énergie électrique et automatique* (EEEA) et en M2 à des étudiants de troisième année de l'ENSICAEN. La création de cette mention se justifie pleinement et répond à

des besoins dans l'industrie et au sein d'unités de recherche afin d'assurer un vivier suffisant de doctorants dans ce domaine.

La mention *Sciences de la matière* a pour vocation de former des spécialistes des matériaux, sensibilisés aux enjeux liés au développement durable et la production, le transport et le stockage de l'énergie. Cette mention correspond à une création à l'UNICAEN et à une restructuration d'un master existant à l'URN. Ce projet est en adéquation avec une recommandation émise par le Hcéres et la mention est demandée en co-accréditation par les universités de Caen et de Rouen. La création de cette mention permettra une large visibilité de cette formation à l'échelle du territoire normand.

## Avis sur l'organisation pédagogique de l'offre de formation de 2<sup>e</sup> cycle

Les modalités d'inscription sont conformes à la réglementation en cours, l'accès en master est sélectif. Les étudiants ont la possibilité de visualiser l'offre de formation proposée par l'UNICAEN sur le site [trouvermonmaster.gouv](http://trouvermonmaster.gouv), et sur un portail normand qui présente l'ensemble de l'offre de formation proposée par les établissements normands d'enseignement supérieur. Les étudiants de master candidatent sur l'application eCandidat. Leur dossier est examiné par un jury qui comprend des membres de l'équipe pédagogique, le responsable de la mention et les responsables des parcours. Selon les parcours, ce processus de sélection peut donner lieu à un entretien. Conformément à l'arrêté de 2016, à l'UNICAEN, l'admission en deuxième année de master (M2) se fait réglementairement après obtention de la première année. Par ailleurs, le redoublement de la première année (M1) est autorisé sauf pour certaines formations qui justifient de tensions particulières à l'entrée, comme quelques formations en droit pour lesquelles l'autorisation de redoubler est donnée par le jury.

La sélection généralisée annoncée à l'entrée des masters du champ *Droit, économie, gestion* ne peut qu'être saluée et va largement contribuer à faire de ces formations des projets pédagogiques se déroulant réellement sur deux années avec toute la progressivité souhaitée entre celles-ci.

Des groupes de travail « trouver mon master » sont proposés par l'EOI à destination des étudiants de troisième année de licence (L3). L'EOI apporte également son soutien aux étudiants lors de la recherche de stages ou d'alternances (aide à la rédaction de CV et de lettres de motivation). Différents ateliers sont également proposés : un « Atelier rebondir » offre un bilan de compétences aux étudiants qui souhaitent se réorienter. En collaboration avec l'INSPÉ, l'université propose un atelier pour les étudiants désireux de devenir professeurs des écoles, ayant obtenu leur master MEEF mais échoué au concours. Pour les étudiants issus d'autres établissements, une plateforme « Prélude » sera proposée dès cet été, ainsi les étudiants auront accès aux informations nécessaires en amont de leur insertion dans la formation.

Le nombre de parcours est variable selon les mentions. Certaines mentions proposent plusieurs parcours dès le M1 et d'autres, à partir du M2. Les tronc communs et options sont organisés par chaque mention. La mutualisation des enseignements concernait, jusqu'à présent, essentiellement la pratique des langues vivantes étrangères et certaines connaissances et compétences disciplinaires au sein d'un même domaine. L'université souhaite désormais étendre cette politique de mutualisation entre les mentions, au-delà du strict domaine disciplinaire. La création d'enseignements hybrides devrait permettre d'améliorer la mutualisation d'enseignements entre différents sites.

La politique de mutualisation des enseignements entre différents parcours est menée notamment avec des tronc communs en première année de master et est encouragée. Néanmoins, il semble pertinent que plusieurs mentions aient intégré (éventuellement par le biais d'une réorganisation) dans leur programme de première année des cours spécifiques à leur parcours, telles celles des masters *Droit du numérique* et *Droit civil*. Il est également envisagé de développer des outils collaboratifs en ligne afin de proposer des projets communs à des étudiants situés sur des sites distincts. Chaque parcours de master doit proposer au moins un stage qui donnera lieu à un rapport écrit et à une soutenance orale.

L'offre de formation s'organise progressivement autour des blocs de connaissances et de compétences ; cette initiative ne peut être qu'encouragée. Les équipes pédagogiques sont secondées par le service d'appui à la pédagogie et le centre d'enseignement multimédia universitaire (CEMU) qui proposent des ateliers. Le travail mené actuellement par l'université pour mettre en place l'approche par compétences (APC) est en cohérence avec la démarche décrite dans le projet PIA3 NCU (troisième vague du Programme des investissements d'avenir, Nouveaux cursus à l'université) « Réussites Plurielles » obtenu en 2018 à l'échelle de la région Normandie pour le premier cycle. Une approche programme ayant pour objectif d'identifier « les acquis disciplinaires et transdisciplinaires nécessaires à un profil type d'étudiant diplômé » est également

initiée. Un dispositif proposé par l'établissement est actuellement en cours mais les équipes pédagogiques et administratives devront sans doute être davantage accompagnées pour se l'approprier. L'articulation entre l'approche par compétences et l'approche programme devra être explicitée.

Des mesures conséquentes afin de favoriser l'innovation pédagogique sont proposées par l'UNICAEN. Pour que l'offre de formation soit accessible à un plus large public étudiant et soit compatible avec la formation tout au long de la vie (FTLV), l'université a développé l'enseignement à distance (EAD) et la télésurveillance d'examens à domicile. Le CEMU accompagne les équipes pédagogiques dans la mise en place de pratiques faisant appel au numérique et à la pédagogie active, par l'animation d'ateliers et d'échanges permettant des retours d'expériences. Par ailleurs, des journées d'innovation pédagogique normande (JIPN) concernant ces nouvelles pratiques d'enseignement sont organisées et des appels à projets sont proposés par le CEMU. Un soutien (ingénieur pédagogique, mise à disposition d'une équipe vidéo, heures d'enseignement) est apporté aux équipes pédagogiques qui souhaitent mettre en place des enseignements hybrides. Plusieurs plateformes et outils sont mis à disposition des équipes pédagogiques et des étudiants (Moodle, collegium.unicaen.fr, Compilatio, BigBlueButton, Career center, Managexam, PIX, etc.).

Un délégué documentaire nommé dans chaque composante, œuvre pour permettre une adéquation parfaite de l'offre documentaire proposée par le service commun de la documentation (SCD) et l'offre de formation à la recherche et pour répondre aux besoins des composantes. Des formations sont également proposées par le SCD aux étudiants ainsi qu'aux enseignants, enseignants-chercheurs et chercheurs afin qu'ils se familiarisent avec les logiciels bibliographiques.

Le Hcéres avait évoqué une dimension internationale peu développée et une mobilité entrante et sortante relativement faibles. L'université souhaite favoriser l'internationalisation de ses formations par la mise en place de formations d'excellence en langue anglaise en y associant notamment des intervenants étrangers et en mettant en place des doubles diplômes internationaux pour favoriser les mobilités entrantes et sortantes. L'EUR XL-CHEM et les deux projets de Graduate school (MINMACS et MES) permettent de renforcer la politique d'internationalisation de la formation et de la recherche. L'université souhaite étendre ces pratiques à d'autres champs disciplinaires. L'enseignement en anglais au sein de plusieurs masters et la mise en place de la nouvelle offre de formation entièrement enseignée en anglais (parcours *Advanced Applied Economics* du master *Économie appliquée*) devraient améliorer la mobilité entrante. Par ailleurs, le Carré international, service chargé de structurer la politique internationale de l'université offre aux enseignants et aux étudiants un enseignement de dix-sept langues étrangères ainsi que des stages intensifs permettant aux étudiants étrangers d'acquérir le DUEF (diplôme universitaire d'études françaises).

Depuis trois ans, l'université a créé une plateforme (Career Center UNICAEN) dont la mission est de mettre en relation les étudiants et les acteurs du monde socio-économique et d'aider les étudiants dans la recherche de stages, d'emplois et de contrats d'apprentissage. Afin de répondre aux observations émises par le Hcéres, l'université a instauré un groupe de travail regroupant des représentants de chaque composante ainsi que les services concernés (DEVE, EOI, direction des affaires juridiques et institutionnelles) afin de faire évoluer le règlement des études et d'harmoniser les pratiques de stage. Un guide des stages sera rédigé et ainsi diffusé.

Les modalités de contrôle des connaissances (le nombre d'épreuves, leur nature, leur durée, leur coefficient, la répartition entre contrôle continu et contrôle terminal, les compensations, les reports de notes) sont validées pour chaque diplôme par la CFVU. Ces modalités sont connues des étudiants.

Les pratiques concernant l'évaluation des compétences restent assez disparates au sein des composantes même si des référentiels nationaux sont mis en place pour certaines disciplines (Pix, Certificat de compétences en langues de l'enseignement supérieur-CLES). Par ailleurs, certains parcours de master proposés par l'INSPÉ ou la santé proposent une évaluation des compétences par portfolio sur la plateforme Mahara. L'université souhaite instaurer un groupe de travail portant sur l'évaluation des compétences dont l'objectif visera à proposer une solution globale en septembre 2022. Un supplément au diplôme est délivré. Ce dernier sera prochainement modifié afin que puissent y figurer les compétences acquises par les étudiants.

## Les formations

Champ : Chimie, biologie, santé

Intitulé de la formation	GM/M	Établissements	Avis sur l'accréditation
Agrosciences, environnement, territoires, paysage, forêt	M	Université de Caen Normandie	Avis favorable
Biologie intégrative et physiologie	M	Université de Caen Normandie	Avis favorable
Biologie-santé	M	Université de Caen Normandie Université de Rouen Normandie	Avis favorable
Biologie, agrosciences	M	Université de Caen Normandie Université de Rouen Normandie Institut Polytechnique UniLaSalle	Avis favorable
Chimie	M	Université de Caen Normandie Université du Havre Normandie Université de Rouen Normandie INSA Rouen Normandie ENSICAEN	Avis favorable
Gestion de l'environnement	M	Université de Caen Normandie Université du Havre Normandie Université de Rouen Normandie	Avis favorable
Innovation, entreprise et société	M	Université de Caen Normandie	Avis favorable
Microbiologie	M	Université de Caen Normandie Université de Rouen Normandie	Avis favorable
Neurosciences	M	Université de Caen Normandie Université de Rouen Normandie	Avis favorable
Nutrition et sciences des aliments	M	Université de Caen Normandie	Avis favorable
Santé	M	Université de Caen Normandie	Avis favorable

Santé publique	M	Université de Caen Normandie	Avis favorable
Sciences de la mer	M	Université de Caen Normandie	Avis favorable
Sciences du médicament et des produits de santé	M	Université de Caen Normandie Université de Rouen Normandie	Avis favorable
Certificat de capacité d'orthophoniste	GM	Université de Caen Normandie	Avis favorable
Diplôme d'état de sage-femme	GM	Université de Caen Normandie	Avis favorable
Diplôme de formation approfondie en sciences médicales	GM	Université de Caen Normandie	Avis favorable
Diplôme de formation approfondie en sciences pharmaceutiques (DFASP)	GM	Université de Caen Normandie	Avis favorable

### Champ : Droit, économie, gestion

<b>Intitulé de la formation</b>	<b>GM/M</b>	<b>Établissements</b>	<b>Avis sur l'accréditation</b>
Comptabilité – contrôle – audit	M	Université de Caen Normandie	Avis favorable
Contrôle de gestion et audit organisationnel	M	Université de Caen Normandie	Avis favorable
Droit civil	M	Université de Caen Normandie	Avis favorable
Droit de l'entreprise	M	Université de Caen Normandie	Avis favorable
Droit des assurances	M	Université de Caen Normandie	Avis favorable
Droit des libertés	M	Université de Caen Normandie	Avis favorable
Droit du numérique	M	Université de Caen Normandie	Avis favorable

Droit international et droit européen	M	Université de Caen Normandie Université du Havre Normandie	Avis favorable
Droit notarial	M	Université de Caen Normandie	Avis favorable
Droit public	M	Université de Caen Normandie	Avis favorable
Économie appliquée	M	Université de Caen Normandie Université du Havre Normandie Université de Rouen Normandie	Avis favorable
Entrepreneuriat et Management de Projets	M	Université de Caen Normandie	Avis favorable
Gestion de patrimoine	M	Université de Caen Normandie	Avis favorable
Gestion de production, logistique, achat	M	Université de Caen Normandie	Avis favorable
Gestion des ressources humaines	M	Université de Caen Normandie	Avis favorable
Justice, procès et procédure	M	Université de Caen Normandie	Avis favorable
Management	M	Université de Caen Normandie Université du Havre Normandie Université de Rouen Normandie	Avis favorable
Management de l'innovation	M	Université de Caen Normandie	Avis favorable
Management et administration des entreprises	M	Université de Caen Normandie	Avis favorable
Management et commerce international	M	Université de Caen Normandie	Avis favorable
Management sectoriel	M	Université de Caen Normandie	Avis favorable
Marketing, vente	M	Université de Caen Normandie	Avis favorable
Monnaie, banque, finance, assurance	M	Université de Caen Normandie	Avis favorable

## Champ : Humanités, culture, sociétés

Intitulé de la formation	GM/M	Établissements	Avis sur l'accréditation
Archéologie et patrimoine <sup>1</sup>	M	Université de Caen Normandie	Avis favorable
Arts, lettres et civilisations	M	Université de Caen Normandie	Avis favorable
Ergonomie	M	Université de Caen Normandie	Avis favorable
Géographie, aménagement, environnement et développement	M	Université de Caen Normandie	Avis favorable
Histoire	M	Université de Caen Normandie Histoire du Havre Normandie	Avis favorable
Information et médiation scientifique et technique	M	Université de Caen Normandie	Création Avis favorable
Langues étrangères appliquées	M	Université de Caen Normandie	Avis favorable
Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales	M	Université de Caen Normandie	Avis favorable
Métiers du livre et de l'édition	M	Université de Caen Normandie	Avis favorable
Philosophie	M	Université de Caen Normandie	Avis favorable
Psychologie	M	Université de Caen Normandie	Avis favorable
Sciences de l'éducation	M	Université de Caen Normandie Université de Rouen Normandie	Avis favorable
Sciences du langage	M	Université de Caen Normandie	Avis favorable
Sociologie	M	Université de Caen Normandie	Avis favorable
STAPS : activité physique adaptée et santé	M	Université de Caen Normandie Université de Rouen	Avis favorable

<sup>1</sup> Intitulé subordonné à l'accréditation. Les décisions de création de mentions spécifiques dérogatoires relèvent du ministère chargé de l'enseignement supérieur.

		Normandie	
STAPS : management du sport	M	Université de Caen Normandie Université de Rouen Normandie	Avis favorable
Traduction et interprétations	M	Université de Caen Normandie	Avis favorable
Urbanisme et aménagement	M	Université de Caen Normandie	Avis favorable

### Champ : Matériaux, énergie, numérique, environnement

Intitulé de la formation	GM/M	Établissements	Avis sur l'accréditation
Instrumentation, mesure, métrologie	M	Université de Caen Normandie	Création. Avis favorable
Informatique	M	Université de Caen Normandie	Avis favorable
Mathématiques	M	Université de Caen Normandie	Avis favorable
Mathématiques appliquées, statistique	M	Université de Caen Normandie	Avis favorable
Mécanique	M	Université de Caen Normandie	Avis favorable
Physique	M	Université de Caen Normandie Institut national des Sciences et Techniques Nucléaires	Avis favorable
Sciences de la matière	M	Université de Caen Normandie Université de Rouen Normandie	Création. Avis favorable

## Observations de l'établissement

Caen le 9 juillet 2021

Le Président  
de l'université de Caen Normandie

à

Monsieur Thierry Coulhon  
Président du HCERES

Madame Lynne Franjié  
Directrice du département  
d'évaluation des formations

RÉFÉRENCE LA/SL/35/21

**OBJET : Lettre d'accompagnement du rapport HCERES 2<sup>nd</sup> cycle Unicaen**

Monsieur le Président, Madame la Directrice,

Je tiens à remercier les experts du comité HCERES pour leur travail et le temps qu'ils ont consacré à l'évaluation du projet de l'offre de formation de 2e cycle de l'établissement.

Nous avons été particulièrement sensibles à la lecture attentive qui a été faite du dossier et à la qualité des échanges lors de la visite virtuelle sur site. Les questions et les remarques du comité ont apporté une aide précieuse pour alimenter la réflexion des équipes et mettre en lumière les points sur lesquels nous devons être attentifs dans l'année à venir et au cours du contrat.

L'université de Caen Normandie n'a pas d'observation spécifique à faire sur ce rapport.

Je vous prie de recevoir, Monsieur le Président, Madame la Directrice, mes sincères salutations.

Lamri ADOUI

  
Président  
de l'université de Caen Normandie

Les rapports d'évaluation du Hcéres  
sont consultables en ligne : [www.hceres.fr](http://www.hceres.fr)

Évaluation des coordinations territoriales

Évaluation des établissements

Évaluation de la recherche

Évaluation des écoles doctorales

Évaluation des formations

Évaluation à l'étranger



2 rue Albert Einstein  
75013 Paris, France  
T. 33 (0)1 55 55 60 10

[hceres.fr](http://hceres.fr)

[@Hceres\\_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)